



Privas le 29 mars 2022

Madame la Présidente,

Une fois de plus, le gouvernement aura refusé le dégel de la valeur du point d'indice des 5,4 millions de fonctionnaires pendant le quinquennat . Cela fait désormais dix années que les gouvernements successifs refusent une augmentation générale pour l'ensemble des fonctionnaires et le résultat est sans appel : entre 2009 et 2019, selon l'Insee, notre rémunération a diminué de 0,7 % pendant que celle des salarié.es du privé augmentait de 4,8 %.

La promesse électoraliste est donc faite d'une hausse du point d'indice avant l'été. Encore faut-il que E. Macron soit réélu en mai et qu'il obtienne une majorité au Parlement !!! L'annonce est pour le moins floue car non chiffrée ; cette augmentation, si elle a bien lieu, doit être substantielle car le point est gelé depuis plus d'une dizaine d'années !

Nous aimerions croire, mais nous ne sommes pas dupes que le candidat-président est sincère et reconnaît enfin que les fonctionnaires ont payé un lourd tribut ces dernières années en matière de pouvoir d'achat !

En ce qui concerne les agentes et les agents de la DGFIP, les suppressions d'emplois, les incessantes restructurations conduisent les personnels à devoir s'adapter en permanence, avec des conditions de travail dégradées. Leur technicité reconnue doit aussi être traduite par du plus sur la fiche de paye et le titre de pension.

Comme tous les salarié.es, nous subissons l'inflation avec des salaires qui sont déjà en deçà de ce qu'ils devraient être. Les fins de mois de plus en plus difficiles concernent de trop nombreux collègues car leur salaire n'augmente plus ou si peu que cela ne couvre pas les hausses des prix.

Pendant ce quinquennat les organisations syndicales n'ont eu de cesse de réclamer notre dû, avons-nous été enfin écoutées et entendues bien tardivement, car cette annonce n'a pas d'effet immédiat, il faudra encore attendre ? Solidaires Finances Publiques revendique depuis des années une hausse du point d'indice.

La reconnaissance de l'engagement et des compétences des agent·es de la fonction publique, encensée avec la crise sanitaire, ne passera donc pas par une revalorisation des rémunérations. L'ampleur de cette baisse de notre pouvoir d'achat est à mettre en relation avec la baisse de l'attractivité des carrières dans la fonction publique. Une étude de la DGAFP de 2020 indique que le nombre de candidat·es aux concours de la fonction publique d'État est en baisse constante pour un nombre de postes offerts similaires.

Et pourtant les agent·es de la fonction publique sont directement à l'origine de la production de 18 % du PIB, soit 390 milliards d'euros en 2019, sans compter l'utilité sociale de leur activité ! C'est autant que l'ensemble des ménages et 4 fois plus que ce que produisent les institutions financières !

L'instabilité politique et sociale couve dans notre pays et il faudrait être sourd ou aveugle pour ne pas vouloir l'entendre ou la voir. Ainsi le sujet du pouvoir d'achat s'inscrit de façon profonde, et le besoin d'une meilleure répartition des richesses est criant. L'indécence du niveau des profits des grandes entreprises et multinationales, la hausse des prix, notamment de l'énergie, et l'absence de revalorisation conséquente des salaires engendrent une réelle colère. Les derniers sondages posent ce sujet comme la préoccupation numéro 1 des salarié.es, des jeunes, des retraité.es tout comme celle de la peur de la précarité.

Or, les mesures indigentes prises sont perçues comme du mépris pour une large partie de la population et les fonctionnaires ne font pas exception dans cette dégradation et paupérisation structurelle.

Cette crise sanitaire et le contexte international ont et auront des conséquences financières et économiques majeures dont les effets se font déjà sentir: isolement, chômage, perte de revenus, précarité, dépressions, situations familiales difficiles, violence... C'est pourquoi, plus que jamais, l'action sociale doit répondre aux besoins des agent.e.s et de leurs familles.

Depuis un an, alors que les représentant.e.s du personnel viennent pour parler missions de l'Action Sociale et besoins des agentes et des agents à partir desquels doit être construit le réseau, le Secrétariat général reste sur un fonctionnement inverse : présentation d'un réseau déjà remanié, sans tenir compte des besoins des actifs et des retraités.

Alors que l'Action sociale est l'un des derniers bastions de solidarité et de lien entre les personnels du MEFR, le Secrétariat général continue de détricoter et de détruire le réseau, et les prestations malgré l'opposition des représentants du personnel.

Solidaires Finances est prête à discuter de véritables solutions à mettre en œuvre pour améliorer l'action sociale et mieux la faire connaître, mais ce dans le respect de l'article 9 de la loi du 13 juillet 1983 et du décret du 6 janvier 2006 qui prévoient que « *les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués à la définition et à la GESTION de l'action sociale* ». Ces textes sont bafoués de façon continue depuis déjà trop longtemps et particulièrement depuis 2 ans.

Le CDAS réuni ce jour doit examiner la note d'orientations de l'action sociale 2022, le bilan de l'action sociale 2021 et voter les actions locales 2022.

* Sur la note d'orientation :

Solidaires Finances réaffirme son opposition à la réorganisation du réseau de l'Action sociale, telle que voulue par le Secrétariat Général. Pour **Solidaires Finances**, la régionalisation du réseau, plus ou moins rampante, n'est pas la solution.

La création d'un échelon hiérarchique régional sera de trop et ne résoudra rien. Le risque étant que la proximité ne soit plus qu'un nom ! Les inquiétudes sur le futur des CAL (Crédits d'Action Locale) et du fonctionnement des CDAS sont également très prégnantes.

* Concernant le parc EPAF :

l'annonce de la cession de la quasi totalité des résidences du parc EPAF pèse sur le devenir des prestations de vacances loisirs pour les agentes et les agents mais aussi et surtout sur celui du personnel de ces résidences. **Solidaires Finances** demeure opposée à cette cession .

Pour **Solidaires Finances** l'action sociale est au cœur des besoins des agent.e.s de l'État, titulaires ou non, en activité ou à la retraite.

Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de loisirs et apporter une solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux confronté.e.s aux accidents et aléas de la vie.

Elle doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage, d'aide aux plus démunis.e.s et contribuer à améliorer les conditions de vie quotidienne des agent.e.s.

Ce n'est évidemment pas le choix de l'administration qui n'a de cesse depuis plusieurs années de la déstructurer, de la démanteler, pour mieux l'affaiblir. Ce que nous ne cessons de dénoncer et de combattre, ce que nous continuerons de faire pour et dans l'intérêt du plus grand nombre.